

Centre de soins infirmiers Bon Secours

CENTRE DE SANTÉ

Sézanne

Présentation

Quatre infirmières diplômées d'État assurent tous types de soins, sur prescription médicale. Pour une sortie d'hospitalisation, suite à un accident ou pour le suivi d'un traitement, n'hésitez pas à nous contacter. Notre équipe d'infirmières effectue les soins sur présentation d'une ordonnance et assure le suivi des patients avec le médecin, ainsi que la coordination avec les services médico-sociaux (CIAS, ADMR, FR, HAD, CLIC, SSIAD, ALPS, PSSOM...). Après validation de votre carte vitale et présentation de votre mutuelle, notre secrétaire télétransmet toutes les informations utiles à la gestion de votre dossier. Le centre de soins pratique le tiers payant, vous n'avez pas à avancer les frais (sauf cas particulier).

Conditions d'admission

Le centre de soins s'adresse aux personnes domiciliées à Sézanne et dans les communes environnantes (dans un rayon de 12 km). Le secrétariat médical est ouvert le mardi et jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 16h. Permanence de soins du lundi au vendredi de 17h à 17h30. Permanence de soins et administrative le mardi de 9h à 12h.

Centre de soins infirmiers Bon Secours

11 avenue de la fontaine du vé
51120 Sézanne

Inspiration chrétienne

Le centre de soins infirmiers Bon Secours est une association loi 1901 créée en 2008. Initialement gérée par des religieuses, le personnel laïc a repris l'activité des sœurs depuis 2009. Historiquement, les religieuses répondaient à l'appel du maire de la ville pour soigner les malades atteints du choléra. Pendant 150 ans, elles se succédèrent pour venir en aide à l'humanité souffrante. L'association veut poursuivre cette action dans la continuité des valeurs fondatrices de la congrégation des sœurs de Notre Dame de Bon Secours de Troyes.